



Oslo, le 20 décembre 2024

POSTES DE DETACHES D'ENSEIGNEMENT A POURVOIR POUR LA RENTREE 2025

POSTE VACANT :

- ❖ **Second degré :**
 - **Un poste de Conseiller Principal d'Education**

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPOSE DES PIECES SUIVANTES :

- « Notice individuelle de candidature » et pièces jointes -> ([lien](#))
- « Notice informations pour l'établissement » -> ([lien](#))
- Autres éléments obligatoires, voir la « Note information pour les candidats » -> ([lien](#))
- Lettre de motivation manuscrite
- CV
- Copies diplômes et certifications

Conditions requises pour se porter candidat à un poste de résident, cf. [Note de service du 8 août 2024 parue au BOEN n°32 du 29 août 2024](#), [conditions de recrutement](#) et [FAQ AEFÉ](#)

Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre par courriel la « Notice individuelle de candidature » (sans les autres documents demandés) à l'adresse suivante : secretariat@lfo.no.

LE DOSSIER COMPLET AVEC TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS SERA A ENVOYER PAR VOIE POSTALE AVANT LE VENDREDI 31 JANVIER 2025, délai de rigueur (le cachet de la Poste faisant foi),

à l'adresse suivante :

**Madame la Provisure
Le secrétariat de la Provisure
Lycée français René Cassin d'Oslo
Skovveien 9
0257 Oslo - Norvège**

**NB ! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.
Un accusé de réception vous sera adressé à réception de votre dossier complet.**

NB ! Le coût de la vie en Norvège est élevé et de nouvelles procédures fiscales sont en œuvre avec double déclaration en France et en Norvège. Si les salaires ne sont imposables qu'en France, la fortune et le patrimoine sont également taxés en Norvège.

Autres informations utiles sur le site de l'AEFE (www.aefe.fr), rubrique « Recrutement »